No 59 — 28e ANNEE

PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI

JEUDI 21 MAI 1931

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION

Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—

ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.

Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

MEPHISTO ! C'EST UN GRAND FILM POLICIER QUI PASSERA

AU CINE LUX SONORE

Du mercredi 20 au dimanche 24 mai - A 20 h. 30

Dimanche en matinée à 14 h. 30 précises

MEPHISTO !

*Grand cinéroman 100 % parlant français d'après le scénario d'*Arthur Bernède, *l'auteur de* Judex *et de* Belphégor

Ce film policier sensationnel passera en 2 semaines seulement

1er chapitre: La mariée d'un jour - *2me chapitre:* Le furet de la tour pointue

Le meilleur film policier que vous aurez vu

Retenez vos places à l'avance chez NESTOR Tél. 550 et dès 19 h. à la Caisse du Cinéma Téléphone 545

MEPHISTO !

On demande

dans station d'été, une bonne rassujettie ou ouvrière pour la couture.

S'adr.: bureau du journal.

ON DEMANDE

une jeune fille pour aider au ménage.

S'adr.: bureau du journal.

Hôtel-Kurhaus Arolla cherche une

Fille de cuisine

ayant déjà servi. Bons gages.

On cherche

une sommelière.

S'adr.: bureau du journal.

DEMANDEZ

dîner et pension de famille la plus recommandée.

S'adr.: bureau du journal.

A remettre

Pour cause de santé, tout de suite, à Sion, un magasin de tissus et confection pr hommes. Clientèle faite. Ecrire: Case postale 3130, à Sion.

A LOUER

chambre meublée, très ensoleillée.

S'adr.: bureau du journal.

A LOUER

appartement de 5 chambres, à Pratifori.

S'adr.: bureau du journal.

AVIS

Le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, qui se tiendront à **Sion**, à la grande salle du **Café Industriel**, le samedi 23 mai, à 14 heures: **Une ferme**, sise à Maragnénaz, près de Sion, comprenant: maison, grange-écurie, prés, champs, jardins et bois de la contenance totale de 32,000 m2.

Prix et conditions à l'ouverture des enchères. On peut traiter de gré à gré avant les enchères.

Cyprien Varone, agent d'affaires, Sion.

CAPITOLE SONORE

Tél. 390 — SION

Jeudi 21 - Vendredi 22 - Samedi 23 - Soirées à 20 h. 30

Dimanche 24 mai: Matinée à 14 h. 30 - Soirée à 20 h. 30

Le gros succès du jour

Albert PRÉJEAN

Fiorelle — Gaston Modot

dans

L'opéra de quat' sous

100 % parlant, chantant français

Un spectacle incomparable

qui n'est pas recommandé aux adolescents

Actualités sonores et parlantes

Fox Movietone

Ciné Journal Suisse

Location ouverte — Téléphone 390

Il s'agit de votre coeur

qui fonctionnera mieux dès que vous ne boirez plus que le café decaféiné **Hag**. Vos nerfs aussi s'en trouveront mieux et votre tension artérielle baissera (ce fait est particulièrement important pour les personnes entrant dans l'âge mûr qui les expose davantage à l'artériosclérose).

Si le café Hag est une boisson hygiénique par excellence, sa consommation ne vous prive d'aucun plaisir, car il se compose des meilleurs sortes connues. Il conserve leur arome entier et leur goût exquis, et son usage demeure également rationnel. Seule la caféine, nuisible pour beaucoup de personnes, mais inodore et sans goût, a été extraite des grains. Faites un essai dans votre famille, sans dire mot de café Hag; vous verrez que tout le monde le trouvera à son goût. — Le café Hag est en vente chez tous les épiciers et vous sera servi, sur demande, dans tous les cafés et hôtels.

Le café Hag est une vraie joie de notre vie

CAFÉ DE MARAGNENAZ

DIMANCHE 24 MAI, dès 14 h.

Fête de Printemps

avec

GRAND BAL

Bonne musique (Jazz-band Roch)

Se recommande: C. AUSSERBERG.

Pour cause de cessation de commerce

Liquidation générale

Mme Ida de Courten-Cabrin

Fr. 1.250.000

Capital-Actions

Réserves

Conditions favorables

Prêts hypothécaires

et autres avances

Banque de Brigue

Pour vos achats de poussettes, pousses-pousses adressez-vous chez

A. Rudaz

tapissier - décorateur

Sion

Magasin de meubles. Se charge de toutes réparations, soit literie, soit meubles, aux plus bas prix.

A la même adresse, à vendre un aspirateur d'occasion à l'état de neuf.

WISA-GLORIA

ECHALAS

bois dur, très forts, long. 1,50 m.

Pfefferlé & Cie - Sion

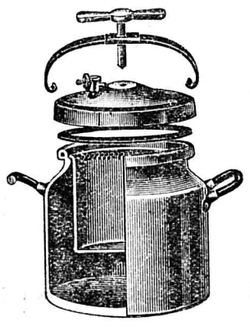

L'ustensile indispensable dans chaque cuisine:

La marmite SÉCURO

utilisable sur plaque électrique, réchaud à gaz, à pétrole ou potager à bois. Economie de chauffage jusqu'à 80 %.

Demandez-la à l'essai, gratuitement

A la Bonne Ménagère

E. CONSTANTIN SION

Grande Boucherie Rouph

36 bis, Rue de Carouge

GENEVE

Expédie:

Rôti bœuf dep. le kg.	2,50
Bouilli, dep. le kg.	2,—
Graisse de rognon	1,50

Téléphone 42059

Avec la viande froide, les mets froids, des petits concombres et des cornichons Saxon!

Trouver mieux? . . . non, ce n'est pas possible! Suivant la bonne recette d'une vieille cuisinière, nous récoltons les petits concombres bien mûrs et les faisons macérer avec de fines herbes qui leur donnent un bouquet précieux, une succulence exquise. Goûtes-les, et gageons que vous ne pourrez plus vous en passer tant ils vous ravigoteront.

	Boites	1/2	1/1
Petits concombres au	naturel	—.95	1.55
	Flacons	1/2	1/1
Cornichons extra fins	. . . .	1.35	2.40
„ fins	. . . .	1.20	2.05

Conserves DOXA SAXON

Exposition

BEAU CHOIX ROBES D'ÉTÉ

Haute Couture

Maison Kohler, 2me étage

Se recommande: Mlle A. KRAIG.

Automobilistes

Evitez la sulfatation des batteries par l'emploi du produit « PASOL »

Robert Emery

représentant, les Iles, Sion

Les Négateurs

(Correspondance particulière)

Les festivals conservateurs et radicaux sont les grandes assemblées où règne la concorde des cœurs: harmonie de la musique et des sentiments. Chez les radicaux, comme chez les conservateurs, tous les citoyens ne partagent pas entièrement les mêmes conceptions, bien qu'ils soient groupés chacun sous leur bannière.

On peut être radical suisse et ne pas approuver la politique socialisante de M.Schulthess, comme on peut être conservateur suisse et ne point partager certaines idées de M. Motta.

Néanmoins, dans les festivals on délaisse un peu ces considérations — pour mieux parler du programme général du parti. C'est ce qu'ont très bien compris les orateurs de Saxon, comme aussi ceux de Conthey. M. Crittin d'un côté, MM. Pitteloud, Evéquoz, Germanier et Kuntschen, de l'autre, ont élevé le débat. Seul M. Troillet, selon son habitude, a cru bien faire en s'attaquant à ceux qui ne partagent pas ses opinions personnelles. Et le dictateur qui n'a jamais supporté la contradiction, a qualifié de « négateurs » ses adversaires.

Négateurs les 18,000 électeurs, qui se sont opposés et s'opposeront toujours à des lois étatistes, dont M. Evéquoz à Conthey a fort bien fait ressortir le danger.

Négateurs ceux qui désirent un programme de parti approuvé par le Conseil d'Etat et non pas seulement par un homme.

Négateurs ceux qui n'ont rien voulu de la loi d'assurance obligatoire.

Négateurs ceux qui croient que la politique financière de M. Troillet est dangereuse.

Les discours au Grand Conseil de MM. de Kalbermatten et Pitteloud sont significatifs à cet égard. Pendant 10 ans, on a dépensé l'argent à profusion, et maintenant que la crise industrielle éclate et que l'Etat ne peut plus recueillir des millions, on se demande comment on payera toutes les dépenses. Le Valais est prospère, mais il n'est pas un pays riche. Or, les impôts sont déjà suffisamment lourds. Il est impossible aujourd'hui de les augmenter encore. Sans doute, il est aisé pour un magistrat qui désire acquérir une facile popularité de dépenser les deniers publics généreusement, de distribuer des subventions à droite et à gauche, et tout homme à qui l'on remet trente millions peut accomplir de belles œuvres! Mais les générations futures qui devront régler la note, se demanderont si le progrès n'aurait pas pu s'effectuer avec plus de prudence.

Comme M. Troillet l'a dit lui-même en 1906: A chaque jour suffit sa peine.

Les cantons les mieux à l'abri des mauvais coups du destin sont ceux qui font une politique financière prudente et sage.

Nous reconnaissons que M. Troillet est un animateur, qu'il aime son pays et qu'il travaille à le développer. Mais pourquoi faut-il que ses belles qualités soient ternies par une ambition démesurée et qu'il se cabre aussitôt qu'on élève une objection à tel ou tel de ses actes?

On ne saurait, d'après lui, se montrer bon Valaisan sans l'approuver aveuglément dans tout ce qu'il fait, et dans tout ce qu'il dit.

C'est ainsi qu'il eut des mots amers pour la presse indépendante. Espérons qu'elle n'en changera pas pour autant son attitude: approuver le Gouvernement quand il travaille au bien du pays. Ne plus le suivre aussitôt qu'il rabaisse un débat à des questions de personnes et que l'ambition prime l'intérêt général. *F.*

LA BENEDICTION DES CLOCHES

Sa Grandeur Mgr. Biéler a béni hier les nouvelles cloches de l'église de Reckingen. Mme et M. Guillaume de Kalbermatten, président du Grand Conseil, étaient parrain et marraine d'une cloche. Cette cérémonie s'est déroulée au milieu du concours de toute la population, qui a voulu témoigner par ce geste sa fidélité à la foi de ses ancêtres et sa reconnaissance envers son distingué représentant au Grand Conseil.

PREMIÈRE MESSE

M. le Rév. abbé Robert Zurbriggen dira sa première messe solennelle le lundi de la Pentecôte dans l'église de Glis.

UN DEUIL

M. le Dr. Mengis, président du tribunal de Loèche, vient d'être cruellement éprouvé par la perte de sa fille aînée Gabrielle, ravie à l'affection de sa famille et de ses nombreuses amies à l'âge de 17 ans. Nous présentons à la famille éplorée l'expression de notre très vive sympathie.

TOUT LE MONDE SE MARIE!

Le « Volksfreund » annonce que pendant les trois dernières semaines, onze mariages ont été célébrés dans la petite commune de montagne Visperterminen. Tous les jeunes gens se donnent-ils le mot de se marier à la même date? C'est une bonne idée. On aurait ainsi, dans le futur calendrier, le mois des mariages, et le mois des naissances...

L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE A BRIGUE

70 citoyens environ assistaient dimanche après-midi à l'assemblée primaire de la commune de Brigue. Les comptes et le budget furent approuvés sans discussion. Il en fut de même pour le nouveau règlement des fonctionnaires communaux. Par contre, une longue discussion s'éleva au sujet de la construction d'une seconde maison d'école avec halle de gymnastique. Le conseil communal proposait de fixer la votation populaire au 31 mai, tandis qu'un groupe de citoyens désirait renvoyer ce vote à plus tard. La proposition du conseil communal obtint la majorité.

Pour l'amélioration des vins du pays

On nous écrit:

L'Office de propagande en faveur des produits de l'arboriculture fruitière et de la viticulture suisses s'est fait un devoir, depuis le début de son activité, de vouer, indépendamment de l'accomplissement de ses tâches proprement dites dans le domaine de la propagande et de la publicité, toute son attention à la question de la formation des prix. Cette tâche s'imposait, tant il est vrai que le problème du débit des vins courants du pays est dominé par les deux facteurs que voici: la qualité et le prix.

Au cours de nombreux pourparlers et délibérations avec les représentants de la restauration, du commerce et de la production, il a été possible de trouver un terrain d'entente sur lequel il serait possible de rapprocher les vues de ces groupements qui, jusque-là, suivaient leurs propres voies dans ce domaine. Une conférence de personnes de confiance de ces différents groupements, après avoir discuté les thèses établies par l'Office de propagande, décida d'en recommander l'adoption aux représentants officiels des grandes Associations des producteurs de vins, de la Société suisse des cafetiers et de la Société suisse des hôteliers. La séance commune des délégations officielles a eu lieu le 11 mai 1931 à l'Hôtel du Gothard à Zurich; au cours de ces délibérations, les groupements en présence, tout en faisant nettement valoir leur point de vue, ont manifesté avec non moins de clarté leur volonté d'aboutir à une entente, et la réunion a marqué un succès fort appréciable pour les deux parties. Cette « entente cordiale » réalisée entre les milieux intéressés revêt la plus haute importance, et l'Office de propagande peut se féliciter d'être parvenu, au cours de la première année de son activité, à jeter les bases d'une entente dans cette question. Satisfaction d'autant plus légitime que les efforts tentés dans ce sens avant la création de l'Office n'avaient jamais conduit à un résultat.

Il est dans la nature de toute entente et de tout compromis que les parties en présence ne peuvent y parvenir sans concessions mutuelles. C'est ce qui a eu lieu dans le cas présent également, et les principes acceptés tant par les représentants officiels de la restauration, de l'hôtellerie et du commerce que par ceux de la production comme devant constituer la base des rapports au cours des temps prochains ont la teneur que voici:

1) Les prix à la production doivent partir de chiffres de nature à favoriser la consommation des vins suisses. Tel sera principalement le cas des moyens et petits vins de la Suisse orientale, eu égard surtout à la nécessité de leur permettre de concurrencer avec efficacité les vins tyroliens.

2) Les prix de détail pratiqués dans les auberges et les autres lieux de restauration doivent s'adapter raisonnablement à leur prix de revient. Après avoir tenu compte des frais de tout genre, lesquels peuvent, suivant les conditions, se monter jusqu'à 50 cts. par litre, l'aubergiste devrait se contenter, pour son indemnisation proprement dite, d'une marge usuelle pour bénéfice et frais de vente de 100%. Toutefois, le bénéfice brut minimum devrait se monter à fr. 1.20 dans les conditions urbaines et à 1 franc dans les conditions rurales.

3) Il apparaît indiqué, sur cette base, de fixer les prix-normes devant partir des prix de revient réels dans les diverses régions de production.

4) Une différenciation se justifie, du fait de la diversité des frais de vente, entre les prix de détail pratiqués dans les villes et ceux se justifiant dans la campagne. Dans les régions dotées de conditions rurales, la marge devra rester autant que possible inférieure à 100%; de toute façon une marge de 100% doit représenter un maximum et tel doit être aussi le cas pour les vins en bouteille.

5) Dans l'intérêt de la vente des spécialités un peu plus chères, un supplément de 80% doit être considéré comme suffisant. Cette exception paraît justifiée en raison du fait que la vente de ces vins permet de réaliser de toute façon un bénéfice supérieur.

6) Les aubergistes et leur personnel doivent se faire un devoir de recommander en premier lieu à leurs hôtes les vins du pays.

7) On attirera sans cesse l'attention des organisations agricoles sur la nécessité de faire œuvre méthodique de propagande en faveur des vins suisses dans leurs propres milieux. Les vins du pays doivent être généralement réintroduits avant tout dans les régions de production.

8) On devra donner de façon ostensible la préférence aux vins suisses dans les locaux et lieux de restauration appartenant à l'Etat ou auxquels il est financièrement intéressé, et l'on devra y faire une propagande nettement marquée en leur faveur.

9) Les organisateurs des nombreuses fêtes suisses, cantonales et régionales et surtout celles revêtant un caractère patriotique, devront s'attacher à prendre en premier lieu les vins suisses en considération et à les vendre à des prix raisonnables.

10) Les autorités devraient se faire un devoir, à l'instar de ce qui se fait à l'étranger, d'offrir par principe du vin du pays aux réceptions et banquets officiels.

11) C'est aux organisations des cercles intéressés qu'incombent la tâche et le devoir de faire connaître par le moyen de la presse ou de toute autre façon appropriée, les modalités de cette entente.

12) On devrait s'attacher à amener la production, le commerce, les aubergistes et l'hôtellerie à prendre régulièrement contact. Il leur serait particulièrement utile de le faire au printemps.

Il est à souhaiter que, grâce aux efforts réciproques des cercles intéressés, ces thèses qui, cela va de soi, peuvent comporter un correctif adapté aux circonstances spéciales, contribuent à faciliter et à améliorer la vente des vins du pays. Il faut en particulier insister sur le fait que les thèses concernant le bénéfice du cafetier s'appliquent moins rigoureusement à la Suisse romande et aux régions de producteurs où la marge n'avait jamais atteint les mêmes proportions exagérées qu'en Suisse allemande. On continuera à s'y conformer aux usages. La clairvoyance et la bonne volonté dont ont fait preuve les représentants des grandes associations pour aboutir à cette entente depuis si longtemps recherchée leur vaudront la reconnaissance des milieux intéressés.

Dr. E. F.

Chronique viticole

LA LUTTE CONTRE LE MILDIOU

(Comm.) Il est rappelé aux communes du canton qu'à teneur de l'arrêté du 13 mai 1914 concernant la lutte contre le mildiou, les sulfatages devront être terminés comme suit:

Le premier, pour le 30 mai au plus tard.
Le deuxième, pour le 11 juin, au plus tard.
Le troisième, pour le 28 juin, au plus tard.
Eventuellement, le quatrième, pour le 12 juillet, au plus tard.

Selon l'état atmosphérique, le Département soussigné se réserve d'ordonner des traitements complémentaires.

Dans les vignobles où la végétation est en retard, le terme pourra être prolongé moyennant autorisation du Département de l'Intérieur.

Les communes feront observer, par un personnel désigné par elles, dans les limites de leur territoire, les prescriptions ci-dessus et feront sulfater, aux frais des propriétaires en défaut, les vignes non traitées en temps voulu. Ces frais peuvent être majorés du 10 pour cent au profit de la Caisse communale.

Le personnel de surveillance doit être indemnisé par les communes.

Les communes qui n'auraient pas exécuté l'obligation prescrite à l'alinéa précédent dans les délais fixés par le Département de l'Intérieur, seront passibles d'une amende de 20 à 200 fr. au profit de la Caisse d'assurance contre le phylloxéra.

Etant donnés les dégâts causés certaines années par le mildiou, nous insistons tout spécialement sur la nécessité absolue de sulfater à temps voulu et avec la plus grande attention. Nous conseillons également l'usage de poudres cupriques entre les divers sulfatages.

Le dosage en sulfate de cuivre des bouillies employées ne devrait, en général, pas être inférieur au 2%. Toutefois, pour le premier sulfatage et pour les sulfatages des jeunes plantations, il suffit d'employer le dosage de 1%.

Vu les bons résultats obtenus avec les bouillies caséinées (50 gr. de caséine ou un litre de lait écrémé, pour 100 litres de bouillie) nous pouvons en recommander l'emploi aux vignerons dans la lutte contre le ver de la vigne, spécialement si ces bouillies sont employées, mélangées à l'arséniate de plomb et à la nicotine titrée, (Ces bouillies sont plus adhérentes.)

Pour la préparation de la bouillie bordelaise, il est spécialement recommandé l'emploi du papier indicateur à la Phénolphtaléine. Ce papier peut être obtenu des inspecteurs du vignoble ou auprès du Service cantonal de la Viticulture, à Sion.

Le contrôle du commerce et de l'emploi de tous les produits pour le traitement contre les parasites des plantes culturales est confié au Laboratoire cantonal, selon l'arrêté du 4 mai 1931 sur la matière.

Sion, le 12 mai 1931.

Le chef du Département de l'Intérieur
M. Troillet

Le Sports

GYMNASTIQUE

On nous écrit:

Les 3 cours que l'Association cantonale valaisanne de gymnastique a réservé à la formation des gymnastes individuels ont eu lieu dimanche dernier, cela à Saxon pour l'Artistique, à Ardon pour les gymnastes faisant les Nationaux et à Chippis pour l'Athlétisme léger. A chacun de ces cours on a enregistré une fort belle participation, le 1er ayant réuni 32 gymnastes, le deuxième 24 et le troisième 33. Ainsi près de 90 jeunes gens ont eu le privilège de bénéficier de l'enseignement donné par les excellents gymnastes couronnés que le comité technique avait désignés pour diriger ces cours. Ces directeurs — qui avaient eux-mêmes dû suivre un cours central — étaient pour l'Artistique MM. Borella (Sion) et Faust (Sierre), pour les Nationaux MM. Corminbœuf (Brigue) et Siegenthaler (Monthey) et, finalement, pour l'Athlétisme MM. Duay (Chalais) et Wirz (Monthey).

La bonne marche de ces cours et l'intérêt que les gymnastes y ont porté, sont de bon augure pour la réussite des manifestations en perspective dont la principale sera la fête cantonale de Chippis. *M.*

LES BUREAUX FERMÉS

(Comm.) Les bureaux de l'Etat seront fermés le lundi de Pentecôte, 25 mai courant.

CANTON DU VALAIS

Un employé broyé par le train

(Inf. part.) Un horrible accident est survenu, mardi après-midi, sur la voie des C.F.F. au pont de Stalden, entre Viège et Brigue:

M. Ritz, un employé du Lœtschberg, âgé d'environ 45 ans et célibataire, revenait d'un enterrement. Il voulut traverser les rails à un endroit où l'on venait d'enlever les barrières du passage à niveau, pour les remplacer par des signaux, quand survint le train d'une heure vingt, venant de Brigue. Il n'eut pas le temps de se mettre à l'abri, la locomotive le happa au passage et le malheureux fut broyé et tué sur le coup. Cet accident a causé le plus grand émoi dans la région, d'autant plus que les nouveaux signaux que l'on venait d'inaugurer ne présageaient rien de bon pour bien des gens.

Une enquête est ouverte sur les circonstances du drame.

UN DÉTRAQUÉ CAUSE UN INCENDIE

Le feu vient de détruire une maison d'habitation près de Baltschieder, au lieu dit Grosse Eye, occasionnant pour plus de cinq mille francs de dégâts. C'est un pauvre détraqué, Albert Z., qui est l'auteur du sinistre; il a été conduit à la prison de Brigue.

DE SIERRE A MONTANA-VERMALA EN 30 MINUTES

L'exploitation du chemin de fer funiculaire Sierre-Montana-Vermala-Crans, interrompue durant trois semaines pour cause de diverses transformations et améliorations apportées à la machinerie, va être reprise demain jeudi 21 mai.

Désormais, le trajet de Sierre à Montana, qui nécessitait précédemment 52 minutes, pourra être accompli, grâce aux nouvelles machines plus rapides, en 30 minutes seulement. C'est un temps record si l'on songe que la différence de niveau entre les deux stations est de mille mètres. A notre connaissance, aucun autre chemin de fer de montagne ne permet un transport aussi rapide avec les mêmes coordonnées. Mais les avantages qu'offre la nouvelle exploitation ne résident pas seulement dans la question de la vitesse. Le chemin de fer Sierre-Montana-Vermala-Crans a adopté de nouveaux tarifs prévoyant des taxes marchandises d'été et d'hiver, qui auront pour effet de réduire considérablement le prix moyen des transports.

Il convenait de signaler cet événement fort intéressant pour notre tourisme.

FÊTE CANTONALE DE CHANT A SIERRE les 30 et 31 mai

Samedi 30 mai:

13 h. 30	Arrivée des Sociétés de la division supérieure et de la 1re division. Cortège de la gare à la place de fête, discours de réception.
14 h.	Remise du drapeau cantonal par le comité d'organisation de la fête de St-Maurice au président de la Fédération.
14 h. 30	Prise des logements.
15 h. 30	Concours d'exécution des Sociétés de 1re division à la halle de gymnastique.
16 h. 50	Concours d'exécution des Sociétés de la division inférieure (halle de gymnastique).
17 h. 30	Concours de lecture à vue des Sociétés de la division supérieure (salle de l'Hôtel Bellevue).
18 h.	Concours de lecture à vue des Sociétés de la 1re division (salle de l'Hôtel Bellevue).
19 h. 30	Souper à la cantine. Concert donné par la Gérondine, musique de fête.
21 h.	Concert des Sociétés. Soirée familière.

Dimanche 31 mai:

7 h. 14	Arrivée des Sociétés. Rassemblement place de la Gare. Discours de réception. Cortège Gare-Eglise.
8 h.	Office divin à l'église paroissiale. Allocution de circonstance par M. le chanoine de Courten. Productions de la Ste-Cécile, chœur mixte de Sierre: Exultate (Viadana); Dextera Domini (Palestrina); Alleluia (Haendel). Le Credo sera chanté par l'ensemble des Sociétés concourant pour le chant grégorien (Credo III — Chœur d'ensemble).
9 h.	Concours d'exécution à la halle de gymnastique selon programme. Chœurs mixtes-dames au Cinéma.
10 h.	Chant grégorien à l'église paroissiale. Les concours de lecture à vue auront lieu à la salle de l'Hôtel Bellevue.
12 h. 30	Banquet à la cantine. Concert par la fanfare municipale de Chippis.
14 h.	Concert des Sociétés: a) à la cantine; b) au Casino. Ces concerts ont lieu simultanément.
16 h. 30	Remise de la bannière cantonale au président du comité d'organisation de la fête de chant de Sierre.
17 h.	Cortège officiel.
18 h.	Proclamation des résultats et distribution des récompenses. Soirée familière à la cantine.

N. B. Un train spécial sera organisé, le dimanche 31 mai, de St-Maurice à Sierre et retour. L'horaire en sera publié ultérieurement.

Le Comité de Presse.

Spectacles et Concerts

La soirée du „Masque" à Martigny

Si dans le journalisme, un retard est impardonnable, il n'en faut pas moins juger le mien sans trop de sévérité, car il m'arrive assez rarement de me souvenir de mes joies une semaine après les avoir éprouvées! Et pourtant, il y aura bientôt sept jours que le « Masque » a convié ses nombreux amis à sa soirée, et je retrouve aujourd'hui mon bonheur intact et vivant.

M. Adrien Darbellay, le président de cette excellente société d'amateurs, avait demandé à M. Georges Oltramare de bien vouloir entretenir le public de Martigny de ses «Confidences d'un auteur dramatique ». Il chercha vainement dans la ville un homme en vedette et suffisamment indépendant pour présenter le jeune écrivain à ses auditeurs: il n'en trouva point. Il s'acquitta lui-même, avec délicatesse et avec tact, de ce devoir. Ainsi les politiciens radicaux ne se seront pas compromis en se montrant amis des lettres...

M. Georges Oltramare l'a dit non sans esprit: de confidences en confidences, il n'aura bientôt plus rien de secret pour le Valais qu'il aime. Or, nous nous en réjouissons d'autant plus que ses confessions n'ont rien de banal, ni de triste. Il était tout petit qu'il se réjouissait déjà de la « scène à faire »; quand son père et sa mère le gourmandaient, il écoutait s'enfler leur voix, il étudiait leurs mouvements, il contrôlait leurs intonations, puis il s'imaginait qu'on lui donnait la comédie des « Parents Furieux ». M. Georges Oltramare est un écrivain-né. Les plus cruels ennuis lui donneront l'occasion de lancer un pamphlet, de composer une pièce ou de préparer une causerie, et je suis sûr que s'il craint la mort c'est tout simplement qu'il ne voudrait pas se trouver impuissant à raconter ses impressions dernières...

Il nous introduisit dans les coulisses du théâtre, où il a pénétré, ses manuscrits en poche, et c'est avec une verve endiablée, et l'humour le plus fin qu'il nous énuméra ses déboires.

La séance de lecture, au milieu de vieillards somnolents et distraits, il sut la mimer en parfait comédien. Tout en caricaturant cruellement ses juges, il les campa bien réels devant nous, dans leurs fonctions solennelles et puériles.

Et naturellement, tout cela saupoudré de bons mots, d'anecdotes plaisantes, et de boutades. Pendant plus d'une heure, M. Georges Oltramare, insolent, drôle ou badin, se confia à son public qui l'en remercia par sa sympathie et par sa complicité dans le rire.

M. Georges Oltramare n'est pas seulement un pamphlétaire, c'est encore un écrivain de théâtre, et les morceaux choisis qu'il lut de ses œuvres ont été chaleureusement accueillis. Peut-être eut-il mieux valu qu'il laissât de côté son « Don Juan », car l'extrait qu'il en donna manquait d'intérêt pour ceux qui ne connaissaient pas la pièce et qui se font de l'auteur une idée préconçue:

Il y avait des gens qui n'attendaient que le moment de se tordre et qui souriaient de confiance, épanouis. Plus l'auteur se déchaînait dans le tragique et plus ils s'attendaient à un dénouement qui, par contraste, atteignît au plus grand comique. Naturellement, ils ont été désemparés...

Par contre, ils ont retrouvé leur plaisir en écoutant une scène de la « Foire aux Colombes » qui ne laissait vraiment rien désirer et qui constituait une satire courageuse et cinglante d'un certain journalisme.

On applaudit avec joie.

M. Georges Oltramare avait blagué doucement, au cours de sa causerie, les amateurs de théâtre qui n'ont pas de dispositions pour cet art et qui s'obstinent à monter sur les planches. Il aura pu constater que le «Masque » a de bons éléments et qu'il poursuit une œuvre intéressante.

L'« Eté de la St-Martin » fut enlevé dans un bon mouvement scénique. La mise en scène avait été soignée, et la cohésion ne manquait pas entre acteurs.

M. André Torrione avait composé délicatement le personnage de Briqueville, et jusqu'à la fin il sut lui garder son caractère et sa ligne. Il a autant de métier que des prosionnels et plus de compréhension et de sensibilité que quelques-uns d'entr'eux. Malgré ses qualités, M. Adrien Darbellay nous parut un peu monotone: il ne varia pas assez ses intonations et ses gestes, et cependant il fut un jeune premier agréable à entendre et... à voir. Mme L. Nicolay aurait pu interpréter avec un peu plus de nuances le rôle d'Adrienne, elle n'en fut pas moins charmante de naturel et parfois d'enjouement. Quant à Mme D. Nicolay, elle a le sens du comique et sa création de Mme le Creton ne manqua pas de piquant.

Espérons donc que nous aurons souvent l'occasion d'applaudir le « Masque » et son brillant conférencier. Nous n'irons pas jusqu'à souhaiter de nombreux embêtements à M. Georges Oltramare, mais s'il en a, qu'il n'oublie pas de nous les raconter. *A. M.*

†

Mme Vve Eug. Follonier et famille;
Mme Vve Stalder et famille

ont la profonde douleur de faire part de la mort de

Monsieur Casimir RANZINI

leur frère et oncle, survenue à Genève le 18 mai, à l'âge de 67 ans, après une longue et pénible maladie. Priez pour lui!

TOUCHE-A-TOUT

Logique

Que diriez-vous du Monsieur qui tiendrait ce raisonnement: Plusieurs sociétés vont donner un grand concert et nous allons être embarrassés de confier la baguette à tel ou tel directeur, car nous risquons de susciter des jalousies entr'eux. Aussi, pour éviter des incidents éventuels, va-t-on faire appel à un coiffeur, ou à un employé de la voirie. Il dirigera les musiciens sans rien connaître absolument de ces fonctions et sans savoir différencier un do d'un ré...

Vous commenceriez par rire, en traitant votre interlocuteur de mauvais plaisant. Mais s'il se mettait à soutenir sa thèse avec sérieux, vous sentiriez l'inquiétude insensiblement vous gagner, et je crois bien que vous finiriez par aller prévenir sa famille et ses amis avant qu'il ne cause un malheur: « il est fou, leur diriez-vous, la voix molle et l'air consterné, je vous conseillerais de l'interner... »

Si le même individu, non content de vous évangéliser, exposait son opinion à divers groupements, aux organisateurs de manifestations, et au public en général, il éveillerait aussitôt l'attention des autorités.

M. le conseiller d'Etat Walpen, chef du Département de l'Instruction publique, exposerait le cas aux médecins de son entourage, et ceux-ci trouveraient, à n'en pas douter, des mots savants pour l'expliquer, et des motifs pour conduire à Malévoz, l'infortuné malade.

Ils auraient tout à fait raison: on commence un beau jour, par affirmer que c'est à un coiffeur ou à un employé de la voirie à diriger un concert, et l'on finit par tuer son père et sa mère, au milieu d'un accès de démence...

Or, nous le demandons franchement: pourquoi donc ce qui paraîtrait absurde au point de vue musical, devient-il naturel dès qu'il s'agit de journalisme?

En effet, tous les jours, on consacre une anomalie effarante, en confiant la direction des comités de Presse à des gens qui n'ont rien à voir, ni de près, ni de loin avec le journalisme et qui ne sont au courant d'aucun de ses usages.

C'est en vain que les rédacteurs professionnels ont protesté contre un semblable état de choses. Quand ce n'est pas un avocat qui prend la tête d'un comité de presse, ou un ingénieur, c'est un commerçant quelconque, en attendant que ce soit un balayeur de rue, ou le dernier des vagabonds.

Et ces Messieurs, tout consciencieux qu'ils soient, multiplient les erreurs et les gaffes. Nous ne leur en faisons pas un grief: si nous devions, du jour au lendemain, défendre un accusé devant les tribunaux, ou construire un chemin, il est probable aussi que nous nous tromperions. Seulement, nous n'aurons jamais le toupet d'essayer. Pourquoi diable alors, l'ont-ils, eux, ce toupet, en fourrant tranquillement leur nez dans nos affaires?

Qu'on en juge: il y a des manifestations sans nombre en préparation. Partout les rédacteurs sont évincés des comités de presse.

Dernièrement eut lieu la fête des fifres et tambours et celle des vétérans. Or, nous avons reçu des communiqués allemands que nous avons jetés au panier, tandis qu'un journaliste eût compris qu'il devait nous les adresser en français. La personne chargée du service de presse eut aussi la candeur de découper dans un journal valaisan la liste des vétérans et nous pria tout bonnement de la reproduire, après avoir oublié de nous l'envoyer!

Il existe à Sierre, deux rédacteurs. Croyez-vous qu'ils soient désignés pour s'occuper du service de Presse de la fête de chant?

Pas du tout, ce serait trop simple, et l'inertie et l'incompréhension de ceux qui sont chargés d'un travail qui revenait de droit à des journalistes, a permis les confusions les plus cocasses; à tel point qu'il fallut démentir les faux bruits et bien préciser que la manifestation ne se déroulerait point à Sion!

A chaque instant, nous recevons d'un comité de Presse, un communiqué sans annonce et nous nous voyons obligé de n'en pas tenir compte. Ou bien, il est écrit dans un charabia magnifique, ou bien il est trop long. Tel détail important est laissé de côté, tandis que tel autre, insignifiant, prend une place énorme. Enfin, il n'est pas une sottise ou un manquement dont on nous fasse grâce, et cela peut continuer indéfiniment, car personne ne proteste.

Or, nous insistons: Que penseriez-vous d'un rédacteur qui, sans préparation spéciale, aurait la légèreté de défendre un prévenu, soigner des malades ou diriger un service technique? On l'enfermerait.

Sans aller si loin, nous demandons que les médecins, les avocats, les ingénieurs, les marchands de cacahuètes ou les chômeurs aient assez de tact pour ne plus présider les comités de Presse où ils ont déjà prouvé suffisamment qu'ils ne connaissaient rien de rien au journalisme et à ses obligations.

Qu'ils se contentent de nous donner des comptes-rendus de kermesse et qu'ils laissent à des professionnels le soin de nous entretenir de manifestations plus importantes.

Nous le leur réclamons, au nom de la logique et du bon sens.

Et nous voulons espérer, pour eux, qu'ils finiront par le comprendre. *Ml.*

L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE A SIERRE

Dimanche, environ 80 citoyens, présidés par M. Bonvin, ont participé à l'assemblée primaire à Sierre. On a pris connaissance d'une pétition, signée par 68 négociants établis dans la ville et par laquelle ils demandaient que les magasins fussent fermés à 19 heures, du 1er octobre au 31 mars, et à 20 heures, du 1er avril au 30 septembre. Cette demande a été ratifiée à une faible majorité. Une proposition tendant à fermer les cafés et les magasins à la même heure ne recueillit qu'une voix!

L'assemblée a autorisé la Municipalité à disposer des crédits nécessaires pour la réfection de la route Sierre-Montana dont l'amélioration devient urgente.

L'assemblée autorisa de même la Municipalité à contracter divers emprunts pour couvrir les dépenses provenant des travaux en cours, parmi lesquels il faut citer le bâtiment des Services Industriels et la plage de Géronde.

CINEMA

Les articles publiés sous cette rubrique n'engagent pas la rédaction.

Un grand film

En quittant la salle du Capitole Sonore, le spectateur éprouvera, cette semaine, quelque peine à reprendre ses esprits, car l'opéra de quat'sous n'est pas de la commune espèce des divertissements hebdomadaires.

L'Opéra de quat'sous, cette œuvre prodigieuse, intense et redoutable, n'est rien moins que « la négation de toutes les valeurs traditionnelles »; nous connaissons déjà par le drame soviétique ou par Chaplin, de sanglantes critiques de l'ordre et de la morale. Mais elles ne contenaient point, en puissance, autant de force explosive que le dernier film de Pabst.

Retenez vos places à l'avance. Première représentation jeudi 21 mai à 20 h. 30.

Ciné Lux sonore

(Comm.) Méphisto! Le grand cinéroman d'Arthur Bernède, l'auteur de Judex et Belphégor (100% parlant français), sera présenté au Lux Sonore du mercredi 20 au dimanche 24 mai. Tout est mystérieux dans « Méphisto ». L'action toujours passionnante bondit et rebondit sans trêve. Ce film, tiré du roman paru dans « Le Petit Parisien », a été mis en scène par Henry Debain et Nick Winter, sous la direction de René Navarre.

« Méphisto », malgré ses quatre époques, passera en deux semaines seulement. (Hâtez-vous de retenir vos places chez Nestor.)

Chronique Locale.

VACCINATION OBLIGATOIRE

(Comm.) La vaccination obligatoire des enfants aura lieu comme suit:

1. à Uvrier, le 21 mai crt., dès 9 heures, au bâtiment de l'école;

2. à Sion, les 22 et 32 mai crt., de 14 h. à 16 heures, à la grande salle de l'hôtel de ville.

Passé ce délai, les parents qui n'auront pas présenté leurs enfants à la vaccination seront passibles des pénalités prévues par la loi, à moins qu'ils produisent une déclaration attestant que cette opération a été exécutée par les soins de leur médecin particulier.

DES FÊTES CHEZ LES PÈRES CAPUCINS A SION

On nous écrit:

Il va sans dire que ces fêtes ont un caractère religieux. Il s'agit, en effet, de célébrer la béatification d'un frère de l'Ordre, mort en 1894 et proclamé bienheureux par le Pape Pie XI le 15 juin 1930. Un religieux qui fut humble entre les humbles, mais dont la douceur, l'héroïque patience, l'inlassable dévouement et l'extraordinaire ferveur ont fait briller son nom de l'éclat de la sainteté la plus authentique. Sans bruit, au jour le jour, pendant 41 ans à son office de portier du grand couvent d'Altötting (Bavière), lieu célèbre de pèlerinage à la Ste-Vierge, il a progressé dans toutes les vertus. Sa personne rayonnait littéralement la paix et le recueillement. Dieu y ajouta le prestige des miracles qui se multiplient par son intercession et qui font qu'on l'invoque dans son pays presqu'à l'égal de St-Antoine de Padoue. C'est l'admirable figure de ce fidèle disciple du « Petit Pauvre d'Assise » que ses confrères du couvent de Sion vont mettre en relief pour l'édification du peuple chrétien, durant ces trois jours de Pentecôte: Dimanche, lundi et mardi (24, 25, 26 mai).

Voici le programme des exercices religieux auxquels sont conviés les fidèles dans l'église du couvent des capucins:

Dimanche 24: A 5 heures du soir: Sermon et bénédiction (A cette réunion prendront part surtout les Tertiaires de St-François, car cet exercice tient lieu d'assemblée mensuelle de la fraternité.)

Lundi 25: De même à 5 h. du soir, sermon et bénédiction.

Mardi 26: Le matin à 8 h., messe solennelle. Le soir à 5 h., sermon de clôture et bénédiction.

Le St-Sacrement sera exposé les trois jours, de 6 h. du matin jusqu'après l'exercice du soir.

AU CONSEIL DE LA BANQUE NATIONALE

Au cours de sa dernière séance, le Conseil fédéral a réélu pour une nouvelle période de 4 ans, 21 membres du conseil bancaire de la Banque nationale suisse. Il restait à élire les remplaçants de M. Affolter, juge fédéral à Lausanne, et de M. Hermann Seiler, de Zermatt, tous deux démissionnaires. Il a nommé à leur place M. Johannes Huber, conseiller national à St-Gall, et M. R. Lorétan, conseiller d'Etat, chef du Département des finances du canton du Valais.

LA WALLENSIS

Les étudiants suisses assisteront demain matin à la sainte messe qui sera dite à 8 h. 15 à l'église de St-Théodule. Le Chœur mixte exécutera des chants pendant l'office sous la direction de M. le professeur Georges Haenni et Mlle Cécile de Lavallaz, professeur de chant, fera entendre sa voix puissante et limpide dans un « Je vous salue, Marie ».

Les membres du Chœur mixte sont priés de se trouver demain, jeudi, à 8 heures 10, à l'église de St-Théodule pour chanter la l'honneur de la Wallensis. L'office commencera à 8 heures 30 très précises.

AUX CAISSES-MALADIE

(Comm.) L'art. 15 de la loi fédérale sur la tuberculose prévoit des subsides supplémentaires pour les caisses-maladie qui accordent des prestations spéciales aux assurés atteints de tuberculose.

Le montant de ces subsides et les conditions auxquelles ils restent subordonnés viennent d'être fixés par le Conseil fédéral. Ils peuvent s'élever jusqu'à fr. 2.— par jour d'hospitalisation du malade dans un établissement approprié. Il s'agit donc d'une contribution importante. Mais pour réaliser une certaine répartition du risque ces subsides ne sont accordés qu'aux caisses et fédérations de caisses comptant 40,000 membres au moins. Cette condition n'est remplie par aucune caisse du canton.

C'est pourquoi la Fédération valaisanne des caisses-maladie étudie en ce moment une solution permettant à toutes les caisses affiliées de bénéficier des subsides en question par le canal de la Fédération.

La question figure à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués convoquée à Sion pour le 7 juin prochain. Toutes les caisses, qu'elles fassent partie ou non de la Fédération, y sont cordialement invitées afin de recevoir les renseignements désirables.

CONFERENCE POUR LES HOMMES ET LES JEUNES GENS

(Comm.) Ce vendredi 22 mai, à 8 h. 30 du soir, conférence pour les hommes et les jeunes gens dans l'église du Grand Séminaire. Après avoir, dans les conférences précédentes, montré quels étaient les fondements de la morale et sa première expression dans la loi naturelle, le Père Paul-Marie parlera cette fois-ci des lois humaines, des droits et des limites de ceux qui les font. Ce sujet doit intéresser tous les citoyens auxquels incombe précisément le devoir d'élaborer les lois et celui de voter pour les admettre ou les rejeter. Avant la conférence il sera répondu à quelques objections touchant les conférences de mars et d'avril. Ces objections prouvent que les sujets traités incitent à la réflexion et deviennent ainsi matière de féconde discussion.

PROMENADES SCOLAIRES

La semaine dernière, les écoles de la banlieue qu'accompagnaient le président de la ville et les conseillers de Riedmatten, Crettaz, Roch et Jos. Spahr, ainsi que les maîtres et maîtresses, ont visité la vallée de Lœtschen. Cette promenade fut délicieuse et récompencera comme ils le méritaient, les écoliers de nos banlieues.

Lundi, une trentaine de jeunes apprentis s'envolaient vers six heures du matin vers les rives bleues du Léman et de là prenaient un bateau pour Genève. Un dîner en commun réunit au restaurant Helvétique tous les apprentis et les autorités, MM. le président Kuntschen et Exquis, les professeurs Imhof, Meytain, Ebener et Andréoli.

Après le dîner, les apprentis se répandirent dans la ville à leur bon gré et s'amusèrent comme ils purent. Plusieurs d'entr'eux regrettèrent qu'on ne leur ait pas fait visiter les principaux monuments de la ville. A dix heures du soir, le direct les ramenait à Sion, enchantés de leur excursion.

UNE SUBVENTION FÉDÉRALE AU VALAIS

Le Conseil fédéral vient d'allouer au canton du Valais fr. 51,476,40, au maximum, pour frais de travaux de défense contre les avalanches, aux lieux dits « Geschiner Galen », commune de Geschinen (Conches). Devis: fr. 76,000.

La famille **Mayoraz**, d'Hérémence, qui a été cruellement éprouvée dernièrement par la mort si prématurée de leur cher fils et frère de 21 ans, se fait un devoir de reconnaissance de remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie dans cette dure épreuve et en particulier pour le geste délicat accompli par les jeunes gens du village d'Euseigne.

Chronique agricole

Travaux de Mai au jardin (résumé)

1. Soins aux cultures en cours

a) butter les pois semés fin mars-avril et les ramener avec des branches de noisetier bien ramifiées;

b) butter les pommes de terre hâtives plantées de bonne heure;

c) éclaircir à 1-2 cm. les premiers semis de carottes faits à fin mars, début avril;

d) sarcler les oignons et échalottes;

e) récolter les épinards et les radis semés selés en entre-culture dans les pois;

2. Semis à demeure

Haricots nains: variétés (à cosse verte), Cent pour un. Marché de Genève, Lecerf, Fin de Montreux, Enfant de Mont-Calme.

Variété à cosse jaune: Beurré d'Ollainville, Beurré de Digoin.

Haricots à rames: Variétés fin de Juillet hâtif, Phénomène, St-Fiacre, Amélioré, Beurré d'Alger (jaune).

Carottes (pour la conservation d'hiver): Variété ½ longue de Nantaise, Touchon, pour grande culture: Flakker.

Cardon: Variété Epineux de Plainpalais, semez en poquets à 1 m. de distance avec contreplantation de laitues pommées ou romaines, choux-hâtifs ou contresemés de haricots nains.

Chicorée Witloof. Semez à fin mai en rayons.

3. Semis en pépinière

Semez une nouvelle série de laitues pommées d'été (variété Cazard).

Chicorée frisée. Semez clair une première série pour la consommation de fin d'été et d'automne.

4. Plantations

Choux hâtifs, choux-fleurs hâtifs et choux rouges hâtifs avec contreplantation de laitues pommées et romaines et colraves.

Poireaux: Première plantation avec des plantons forts pour la récolte d'arrière-été.

Tomates: choisissez des plantons repiqués et forts. Faites de bons creux à la plantation au fond desquels vous mettrez un peu de vieux fumier.

5. Lutte contre l'altise (ou puce du choux).

a) semer la naphtaline dans les plates-bandes attaquées;

b) bassiner souvent pendant les journées sèches et chaudes;

c) pulvériser les jeunes plants avec un insecticide, par exemple, pour 10 lt. d'eau: 100 gr. de nicotine titrée 15% et 100 gr. de savon noir.

6. Lutte contre les chenilles du choux

a) soufrer au moment du vol des papillons;

b) ce n'est pas du temps perdu que de passer dans nos plantations de choux pendant toute la durée du vol des papillons et d'écraser les œufs de couleur jaune que l'on voit très bien au revers des feuilles. Nous avons sauvé, par ce moyen, une importante culture de choux-fleurs;

c) une fois les chenilles écloses, pulvériser avec l'insecticide cité plus haut.

Station cant. d'Horticulture:
L. Neury.

ASSEMBLÉE DU COMITÉ DES HOTELIERS

Sous la présidence de M. Kluser, le comité des hôteliers valaisans s'est réuni hier matin, mardi, pour discuter les intérêts généraux de l'industrie hôtelière. M. Hermann Seiler, président de l'Association hôtelière internationale, MM. Haldy, Défago, Perrig et Darbellay assistaient à cette séance. On s'occupa de la centrale de distribution des prospectus à Zurich, de la loi sur la protection ouvrière et de l'assemblée générale qui aura lieu à Lugano.

La Société de Tir du Pont de la Morge
continuera ses
Tirs obligatoires
dimanche 24 courant, de 7 h. à 12 h., au Stand de Châtroz. Apportez livrets de service et de tir.

Pour acheter de la marchandise de qualité, adressez-vous toujours à des gens du métier.

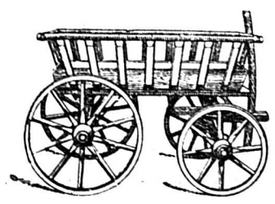

C. Lorenz-Tarro
Quincaillerie
SION
Téléphone 485

Chars à ridelles et à pont, roues de rechange.
Poussettes pour marché, brouettes Bayard, et manches d'outils en tous genres

Les nouveaux horaires pour Sion
sont en vente au bureau du Journal
Fr. --.15 l'exemplaire

On cherche
de bonnes ouvrières pour travaux de jardin. S'adresser: Jules Wuest, horticulteur, Sion.

Commerçant de la place
cherche
un intéressé pour donner de l'extension à son commerce.
S'adr.: bureau du journal.

A LOUER
avec pension, 2 jolies chambres meublées, bien ensoleillée, une avec balcon.
S'adr.: bureau du journal.

A louer
2 chambres d'ouvrier, à l'avenue de la Gare, Sion.
S'adr.: bureau du journal.

Occasion unique!!!
A vendre une voiture « Fiat 501 ». Etat de neuf, très peu roulé, 19,000 km. seulement. Prix avantageux!
S'adr.: bureau du journal.

TIMBRES CAOUTCHOUC
IMPRIMERIE GESSLER
NOIS

Chalet-Restaurant du Wildhorn, Arbaz s. Sion, ouvert

Belles
rames pour haricots
longueur 4,5 m., en vente chez **Frédéric Varone & Cie, Sion.**

A vendre
une coupe de foin à couper tout de suite, ou contre échange de fumier. E. Wuthrich-Mathieu, Sion.

MOTO
A vendre moto Condor, 275 ccm3, en parfait état, revisée, pour cause de double emploi, cédé à 300 francs. Gard Maurice, Sion.

OCCASION
A vendre une moto en bon état, marque Condor. S'adr. à Eugène Sauthier, Magnot-Vétroz.

A vendre
Perches d'échafaudage
à prix très avantageux.
Scierie Bruchez & Bérard
Sion

FUNICULAIRE
de
Sierre à Montana-Vermala (Crans)
Le service régulier sera repris dès le 1er train du 21 courant. Durée du trajet de Sierre à Montana: 30 minutes. Forte réduction de taxe pour les marchandises par wagons complets. Nouvelle taxe d'été: fr.1,60 les % Kgs. franco domicile pour Montana et Crans (marchandises encombrantes exceptées).

PRODUITS SEBASTIAN
Pour combattre les maladies et les parasites de la vigne et des arbres fruitiers:
SOUFROL INSECTICIDE
CUPRO ARSENICALE
CUPRO SULFUREUSE
En vente à la maison Kohler, avenue du Midi, Sion.
Conditions avantageuses pour cause de liquidation. S'adresser: le matin de 7 à 10 h.
Mme Vve Francey.

A vendre
à Bramois, un appartement de 2 chambres, cuisine, balcon, eau, gaz, électricité, cave, bûcher, galetas et petit jardin. Adr. offres s. chiffres 90 A. S., Sion.

On achèterait
mélèze 1er choix, par vagon. **E. Peloux, bois, Genève.**

Pour la conclusion d'une assurance sur la vie, le montant de la prime seul n'est pas décisit.

La prime du tarif représente la limite supérieure de la somme que l'assuré est appelé à payer annuellement. Celui qui veut choisir avec perspicacité la société à laquelle il va accorder sa confiance, doit examiner avant tout la situation financière, le développement de cette société et les bénéfices qu'elle attribue à ses assurés.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

Société mutuelle fondée en 1857

Représentant: Edouard ***PIERROZ, Martigny***

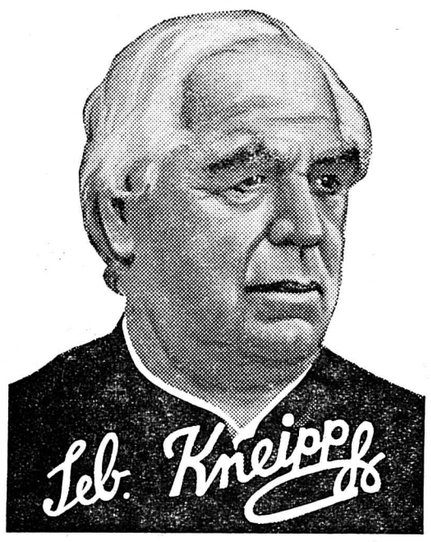

6 heures de bon sommeil valent mieux que 9 heures d'un sommeil agité, interrompu. Qui dort tout d'une pièce se réveille la tête claire, dispos, plein d'ardeur au travail.

Vous aussi voulez bien dormir. Que votre boisson du soir soit donc toujours le Café de malt Kneipp-Kathreiner si salutaire pour vos nerfs!

Le paquet de ½kg ne coûte plus que 75 cts.

Malterie et Gruellerie Soleure.

Abonnez-vous au „Journal et Feuille d'Avis du Valais".

Désirez-vous combattre efficacement **votre hernie,** sans opération et sans interrompre vos occupations? Accordez confiance à un spécialiste et portez mon **bandage universel.** Ce dernier est breveté et recommandé par les médecins. Fabriqué spécialement pour chaque cas, il se règle automatiquement suivant la pression nécessaire et agit comme une main protectrice. J'offre mon bandage spécial (adopté par des milliers de personnes), mes sangles pour descentes, mes porte-urine pour personnes souffrant d'incontinence, mes bandes ventrières pour grossesse, pour ptoses, mes ceintures réductrices:

Ardon: Vendredi, 22 mai, soir: de 1-6 heures, Hôtel des Gorges de la Lizerne
Sion: Samedi, 23 mai, matin: de 9-2 heures, Hôtel de la Gare.
Ayent: Mardi, 26 mai, matin: de 9-4 heures, Hôtel Rawyl.

Fr. E. Steuer Fabrique d'articles sanitaires **Kreuzlingen (Thurgovie)** Obere Post Tél. 535

Les Bas Académic

guérissent les varices

Ils sont en vente chez

Sœurs Crescentino à Sion

rue de Lausanne
ancien magasin Mlle Pignat

VIGNERONS

Sulfatez avec les

PRODUITS SÉBASTIAN

Fr. 3,30 la dose pour 100 l. pour cupro-arsénicale. Dosage d'arsenic conforme aux prescriptions cantonales. Fr. 2,70 la dose pour 100 l. cupro-sulfureuse ordinaire. Rabais important pour caisses complètes.
Mme Vve Francey, Maison Kohler, Sion.

Les bonnes lectures

LE PETIT SECRET

Par le Père Karg

Méthode facile pour pratiquer la vie spirituelle
Editions française et italienne
En vente au Bureau du Journal
Fr. --.30 l'exemplaire Fr. 3.-- la douzaine

Représentations-Commissions

Monsieur, 33 ans, longue expérience commerciale, très bonnes références, cherche représentations ou commissions de bonnes maisons. Pas sérieux s'abstenir. S'adresser sous chiffres P 2956 S à Publicitas, Sion.

On cherche

pour Yverdon deux jeunes filles de la campagne de 18 à 25 ans, pour aider à la cuisine. Bons gages. Vie de famille. Offres sous chiffres T. 50187 C. aux Annonces-Suisses S. A., Lausanne.

A VENDRE

un fourneau de pierre. S'adr.: Magasin Vve Delgrande, Sion.

A VENDRE

faute d'emploi, bon mulet, âgé de 5 ans, très sage, habitué à tous travaux; on échangerait contre du bétail.
S'adr.: bureau du journal.

Saucissons

à manger cru, 1/3 porc, expédition ½ port payé.

Boucherie Chevaline, 28, rue du Rhône, Sion.

Si vous saviez

pourquoi ils sourient à la vie, vous seriez sans doute tenté de faire comme eux et de savourer régulièrement du crémeux et exquis

CHOCOLAT AU LAIT

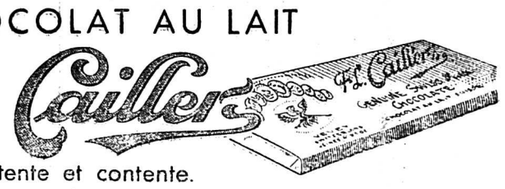

qui sustente et contente.

J'entends tout, déclarent avec joie les personnes

dures d'oreille

qui utilisent mon

appareil acoutisque

fabriqué spécialement pour chaque degré de surdité, réglable selon l'intensité et la distance, fonctionnant sans bruit et à peine visible. Si, comme des milliers de vos compagnons d'infortune, vous désirez entendre de nouveau distinctement, examinez sans engagement mes instruments acoutiques de toute première qualité.

Ardon: Vendredi, 22 mai, soir: de 1-6 heures, Hôtel des Gorges de la Lizerne.
Sion: Samedi, 23 mai, matin: de 9-12 heures, Hôtel de la Gare.
Ayent: Mardi, 26 mai, matin: de 9-4 heures, Hôtel Rawyl.

Fr. E. Steuer Fabrique d'articles sanitaires **Kreuzlingen (Thurgovie)** Obere Post Tél. 535

Feuilleton du *«Journal et Feuille d'Avis du Valais»* No 3

La Dame du Percepteur

PAR

JEANNE DE LIAS

Le curé de la paroisse et les autres personnes de confiance consultées ajoutèrent, à cette déclaration très véridique, que cette famille de paysans, demi-bourgeois, était parfaitement honorable et que leur fils Albert était considéré, dans le pays, comme un homme intelligent et appelé à parvenir.

Tout était donc pour le mieux jusqu'ici et, au bout des quelques jours où elle avait promis au prétendant de lui donner une réponse, elle pourrait, sans doute, la lui donner favorable, si Marcelle, qu'elle se réservait de consultes au dernier moment, consentait à agréer le jeune homme pour mari.

L'heure de cette grave communication vint, enfin, et Mme Marsan qui avait fait autrefois, très jeune, un mariage de raison, s'étonna de voir que Marcelle, en l'écoutant, rougissait, puis, devenait pâle, puis, se jetait en larmes dans ses bras... La réponse était suffisamment éloquente et le premier moment de stupéfaction passée, tante Philomène, attendrie, la comprit.

On en vint, alors, aux conventions dernières. Et c'est à ce moment que le cœur d'or et la rare sagesse de la tante sévère éclatèrent à la fois. A cette enfant que, sous des apparences de froideur, elle aimait de toute son âme, elle avait, de longue date, préparé le bonheur. En lui donnant une éducation austère et l'habitude du travail, elle avait eu pour but de tremper son caractère et de la préparer à la rude bataille de la vie. L'existence étroite, toute d'humble labeur et d'économie scrupuleuse à laquelle elle l'avait astreinte, lui avait permis d'amasser secrètement une dot à Marcelle, — une dot bien modeste — dix mille francs peut-être, juste de quoi former le cautionnement du futur percepteur. Et cette découverte fut, pour celui-ci, une véritable susprise; car, sincèrement épris de la jeune fille, il avait toujours compté l'épouser sans dot.

Marcelle fut touchée jusqu'aux profondeurs de l'âme de ce témoignage d'affection de sa tante, de cette affection qu'elle avait toujours pressentie, devinée, comprise; mais qui, lui apparaissant si intelligente et si forte, faisait déborder son cœur de reconnaissance et de tendresse.

Entre cette seconde mère et cet homme, bientôt son époux, qu'il lui était enfin permis d'aimer, Marcelle se trouvait bien heureuse.

III

On était au lendemain des fiançailles, lorsque le facteur remit à Mme Marsan, entre la « Semaine religieuse » et le dernier numéro du « Pèlerin », une lettre au papier grossier, à la suscription mal mise, qui portait le timbre du bureau de poste desservant le village natal d'Albert.

Mme Marsan, surprise, déchira l'enveloppe. C'était une lettre anonyme d'illettré, avec ses phrases boiteuses et son mauvais français de campagne. Et pourtant, Mme Marsan la relut deux fois, les sourcils froncés par une attention profonde, mêlée d'une visible anxiété.

Au fond de cette phraséologie incorrecte et ridicule, il y avait une révélation. Etait-ce une invention maligne? Etait-ce un fait véritable? Sur cette famille il y avait une tare. Oh! rien de personnel à Albert, ni à son père, ou à sa mère. Mais un proche parent, un cousin germain, vrai fléau de famille, déjà ruiné à trente ans, par son inconduite, ivrogne et fainéant, vivant de moyens inavouables, honte et tourment de la famille Siorac, à laquelle il était allié de si près. Et par un jeu de la nature, étrange et ironique, ce malheureux, traînant dans les rues, sous le mépris de tous, offrait une ressemblance surprenante, une de ces ressemblances telles qu'on en voit seulement d'ordinaire, entre jumeaux, avec son cousin Albert, l'élégant surnuméraire, le futur percepteur.

Tout cela était dit, nous insistons, platement et méchamment, en un style grotesque, moulé dans une écriture hésitante et une orthographe du terroir.

L'anxiété domina le dégoût chez Mme Marsan. Qu'est-ce qu'il y avait au fond de cette révélation singulière, faite sous une pareille forme? Quoi donc! sur cette famille Siorac, dont tous ses correspondants lui avaient parlé d'une manière si favorable, il existait une tare! Et ni le curé, ni la dame, respectable connaissance d'une de ses amies, ni personne ne lui en avait parlé!

Mais Mme Marsan, par la possession d'elle-même dont elle avait l'habitude, réprima le désordre et le tumulte de ses pensées. Avant tout, il fallait savoir; — cette lettre, éminemment méprisable, ne méritait aucune créance. Il fallait s'adresser ailleurs et apprendre ce qu'il y avait au fond de cette allégation, de vrai ou de faux. Mme Marsan, se gardant bien de rien laisser soupçonner encore à sa nièce, toute aux préparatifs du trousseau, écrivit au curé d'Orgères, pour lui demander une explication franche et nette; elle glissa dans l'enveloppe le mauvais chiffon de papier anonyme.

La réponse du curé ne se fit pas attendre. Le fait dévoilé par une malignité évidente était malheureusement vrai et seulement exagéré. Cette famille, honorable et jouissant de la considération publique, avait cette ombre et cette douleur. Un proche parent, il est vrai, ruiné par sa faute, vagabond, réduit à la misère, ayant contracté des habitudes d'ivrognerie et exagérant à plaisir sa mauvaise tenue pour mortifier ses cousins, habitait le même village qu'eux. « Cependant, ajoutait ajoutait le prêtre, pour atténuer un peu ces renseignements déplorables, que la vérité le forçait à donner bien malgré lui, ce malheureux n'a jamais encore commis d'action indélicate, capable de le mettre en des rapports quelconques avec les tribunaux. Il pourrait même se relever, s'il voulait. Il ne manquait ni d'intelligence, ni de vigueur physique, pour pouvoir se régénérer par le travail, si jamais il prenait la résolution de la faire. C'était, sans doute, une conversion bien difficile, mais qui n'était pas au-dessus de la puissance de Dieu.

« Quant à la ressemblance avec Albert Siorac, dont la lettre anonyme faisait mention, elle existait réelle et frappante; mais non pas cependant aussi étroite, comme on voulait bien le dire, que celle de ces frères jumeaux, que l'on ne saurait discerner l'un de l'autre. Il est vrai que Julien s'efforçait de la mettre en relief, en adoptant la même coupe de barbe et de cheveux que son cousin; ce qui avait un peu contribué, peut-être, à la décision prise par celui-ci, de choisir une position qui lui permît de résider habituellement loin du village natal. « Mais, poursuivait le curé, comme chacun est habitué ici à rencontrer ce pauvre Julien dans les rues et sur le seuil des auberges, personne ne fait attention à lui; ou bien, on plaint volontiers la famille, sans que le sentiment d'estime qu'elle inspire soit diminué par le fait de ce triste parent. C'est pourquoi, Madame, lorsque vous vous êtes adressée à moi tout d'abord, pour des renseignements confidentiels, sur cette famille, je n'ai pas cru être obligé, en conscience, de vous donner ces détails, qui ne concernaient ni le jeune homme, ni son père et sa mère. »

Mme Marsan demeura péniblement impressionnée et très perplexe. Elle eut un mouvement de mauvaise humeur contre la charité exagérée du bon curé et des autres personnes respectables à qui elle s'était adressée et qui semblaient s'être donné le mot, pour ne dire sur la famille Siorac que les choses avantageuses et cacher la plaie dont elle était affligée.

(A suivre)